

JEUDI 18 mars 1954,  
11 heures du matin.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, nous sommes en nombre.

Le premier témoin que nous entendrons aujourd'hui est M. Graham Towers. Il va d'abord donner lecture de son exposé et vous pourrez l'interroger ensuite. Nous comptons également parmi nous ce matin M. G. K. Bouey, sous-chef du Service de recherches de la Banque du Canada; à ma gauche, M. C. F. Elderkin, inspecteur général des banques, et le ministre des Finances, l'hon. M. Abbott.

**M. G. F. Towers, gouverneur de la Banque du Canada, est appelé.**

Le TÉMOIN: Monsieur le président, si j'en juge d'après ce que j'ai lu dans les *Débats* et ce qu'on m'a dit ensuite, les membres du Comité aimeraient que je leur parle de l'activité de la Banque du Canada, surtout durant la période de l'après-guerre. De fait, on aimerait que je passe en revue la politique monétaire d'après-guerre et c'est bien ce que je vais faire.

D'abord, je vous dirai que l'exposé que j'ai préparé n'a rien d'un traité d'économie. Je n'ai pas mis les points sur les i, ce qui veut dire que je ne me suis pas occupé de questions de détail en matière d'économie. J'ai plutôt tâché de faire ressortir les points saillants de notre politique monétaire d'après-guerre. Traiter de questions plus étendues aurait nécessité un exposé beaucoup plus élaboré et je suis sûr que les membres du Comité trouveront déjà assez long celui que j'ai ici. S'il y a des lacunes, peut-être pourra-t-on les combler au cours de l'interrogatoire. Finalement, sans m'attarder à de longues protestations, je puis dire que j'ai tenté de présenter la question d'une manière objective. Il est très difficile, sinon impossible, d'y réussir pour une personne qui a été étroitement mêlée aux événements en question. J'ai probablement accordé, à certains moments, le bénéfice du doute à la Banque du Canada, mais si je l'ai fait, c'est du moins bien involontaire.

Il est bon, comme fond de tableau pour toute étude portant sur les régimes financiers ou économiques en cours durant la période d'après-guerre, de rappeler certains faits relatifs aux changements dans la production et les prix qui se sont produits au Canada à cette époque:

- a) De 1946 à 1953, notre production totale de marchandises et de services a vu son volume réel augmenter d'environ 32 p. 100.
- b) Le niveau des prix a accusé une hausse moins élevée au Canada, par comparaison à la période d'après-guerre, qu'aux États-Unis et cette hausse a été considérablement moindre au Canada que dans la plupart des autres pays.

Étant donné qu'à peu près aucune ressource ne demeura inactive au Canada pendant ces années, une augmentation de la demande monétaire plus forte que celle qui se produisit eût surtout occasionné des prix plus élevés et donné lieu dans une proportion moindre seulement à une production accrue. Par ailleurs, il est probable que la hausse de notre niveau des prix n'aurait pu être maintenue sensiblement inférieure à celle des États-Unis sans sacrifier une part appréciable de la hausse réalisée dans notre production. En l'occurrence, le Canada est donc venu près de connaître le meilleur rapprochement